

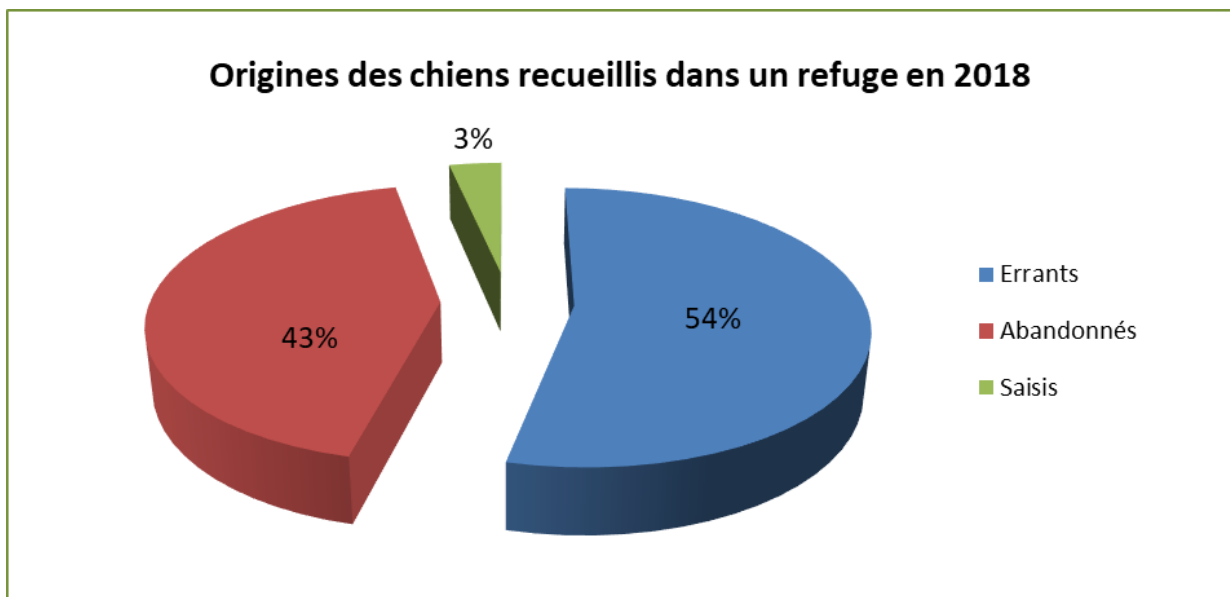
Statistiques des refuges wallons en 2018

Comme chaque année, les refuges pour animaux ont été invités à nous communiquer leurs chiffres pour l'année précédente.

De nouveaux refuges se créent, d'autres ferment leurs portes. Le nombre de refuges participants est donc variable d'une année à l'autre.

Il est dès lors important d'analyser les pourcentages et non les chiffres absolus afin d'avoir une idée plus précise des tendances et des évolutions.

Concernant les chiens...

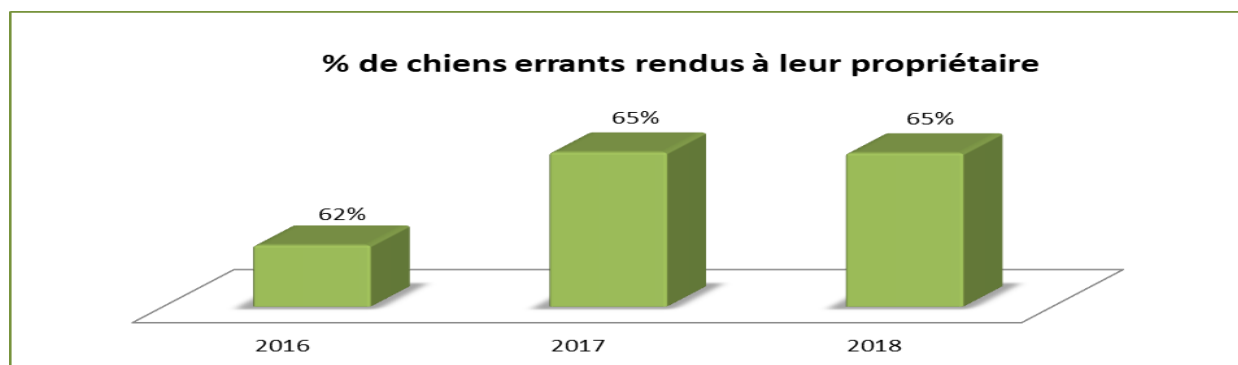


En 2018, sur la totalité des chiens recueillis dans les refuges ayant participé à l'enquête, 43% d'entre eux ont été trouvés errants sur la voie publique, 54% ont été abandonnés directement au refuge et 3% y ont été amenés à la suite d'une saisie.

Ces chiffres sont relativement constants par rapport aux années précédentes.

65% des chiens trouvés errants sur la voie publique ont pu retrouver leur maître, grâce à l'identification et à l'enregistrement obligatoire des chiens.

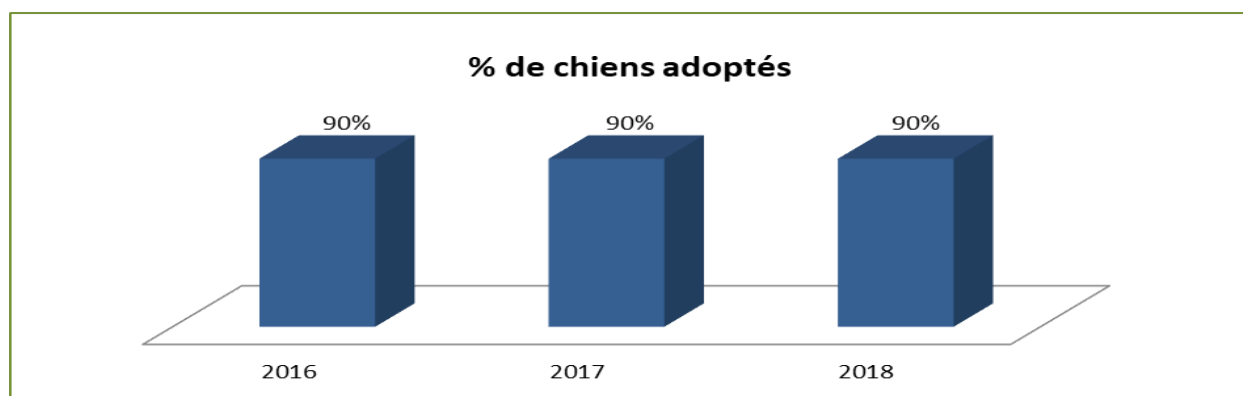
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du pourcentage de chiens errants remis à leur maître.



Parmi les chiens recueillis non rendus à leur maître :

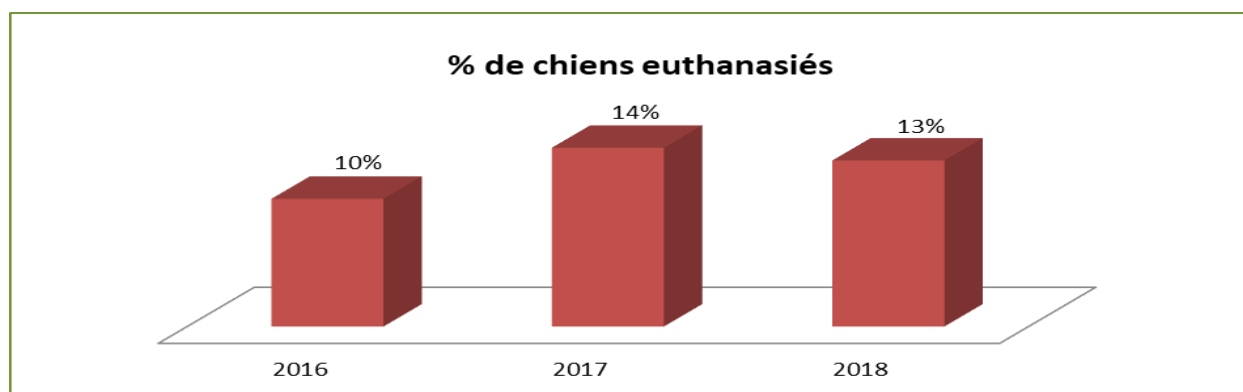
- 90% ont pu être adoptés ;

Ce pourcentage a été calculé sur base du nombre de chiens effectivement « adoptables ». En effet, les chiens ayant pu être rendus à leur propriétaire et ceux qui sont morts naturellement n'ont pas été proposés à l'adoption et ne sont donc pas à prendre en compte dans le calcul de ce pourcentage.

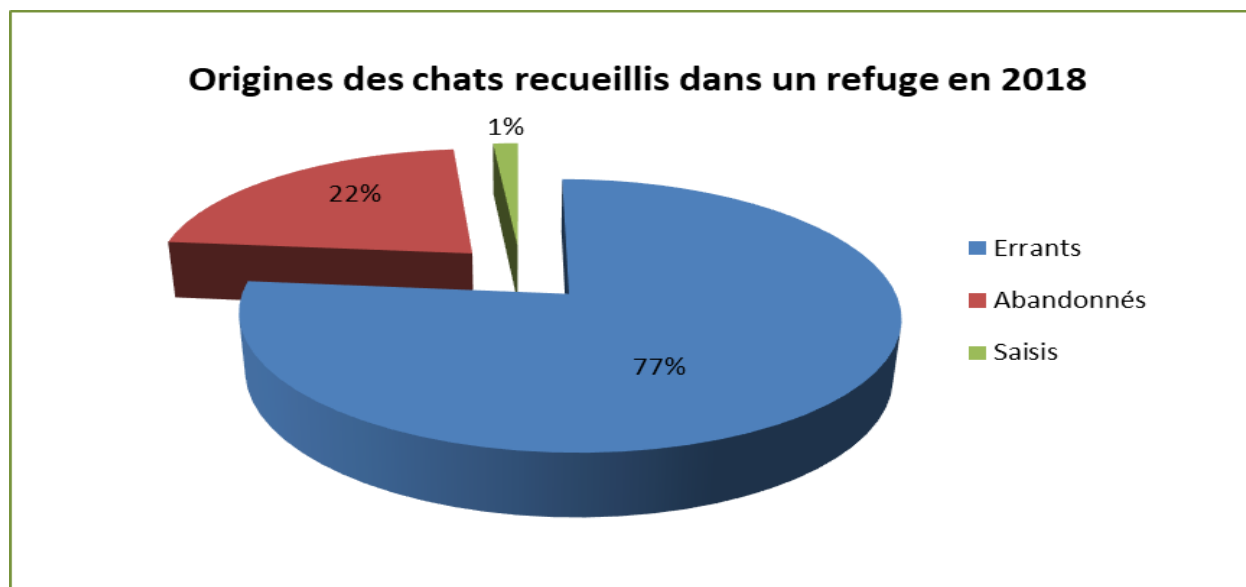


- 13% ont malheureusement dû être euthanasiés pour diverses raisons : animal malade, non sevré, trop peu socialisé, par manque de place dans le refuge, ...

Vu qu'ils ne seront d'office pas euthanasiés, les chiens rendus à leur propriétaire et les chiens décédés de morts naturelles n'ont pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage d'euthanasies.



Concernant les chats...



En 2018, sur la totalité des chats recueillis dans les refuges ayant participé à l'enquête, 77% d'entre eux ont été trouvés errants sur la voie publique, 22% ont été abandonnés directement au refuge et 1% y ont été amenés à la suite d'une saisie.

Ces chiffres sont constants par rapport aux années précédentes.

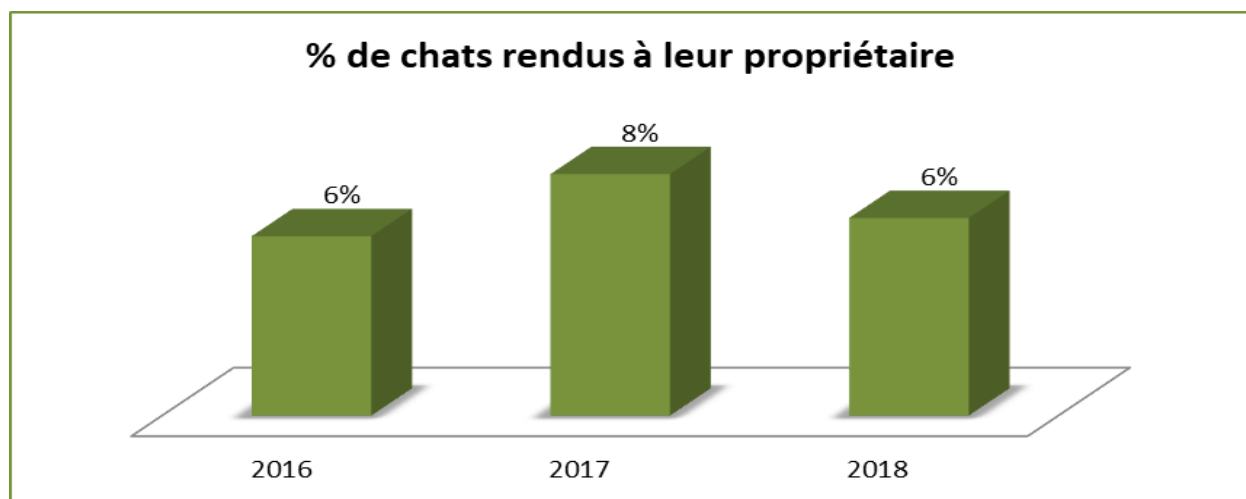
Seuls 6% des chats errants ont pu retrouver leur maître contre 65% pour les chiens.

Cela démontre une nouvelle fois l'importance capitale qu'ont l'identification et l'enregistrement (obligatoire pour les chiens depuis 1998).

Rappelons que tout chat né après le 1^{er} novembre 2017 doit obligatoirement être identifié et enregistré avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant d'être cédé. Cette mesure s'applique tant aux éleveurs qu'aux particuliers. Les refuges sont quant à eux tenus de respecter cette obligation même si le chat est né avant le 1^{er} novembre 2017.

Ces mesures devraient faire progresser le nombre de chats qui retrouveront leur propriétaire dans les années futures.

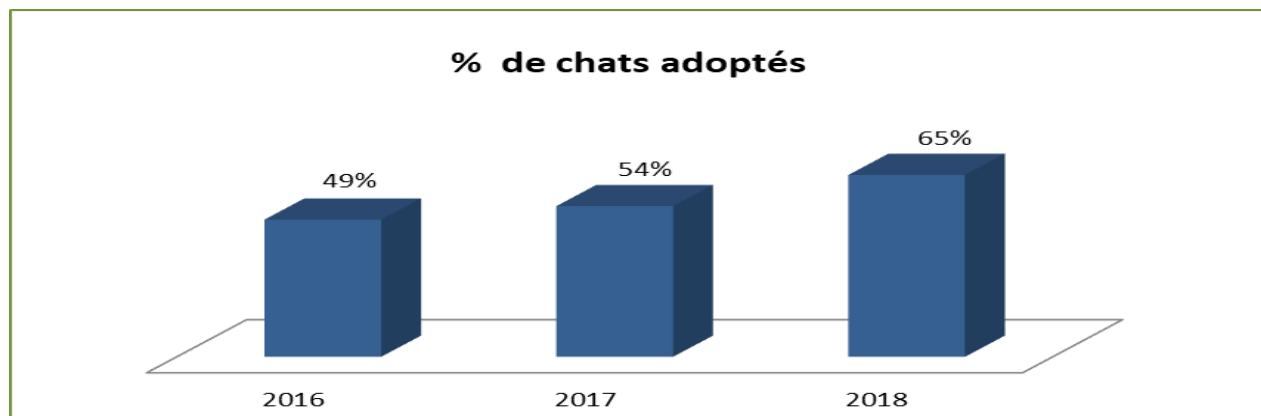
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du pourcentage de chats errants remis à leur maître.



Parmi les chats non rendus à leur maître :

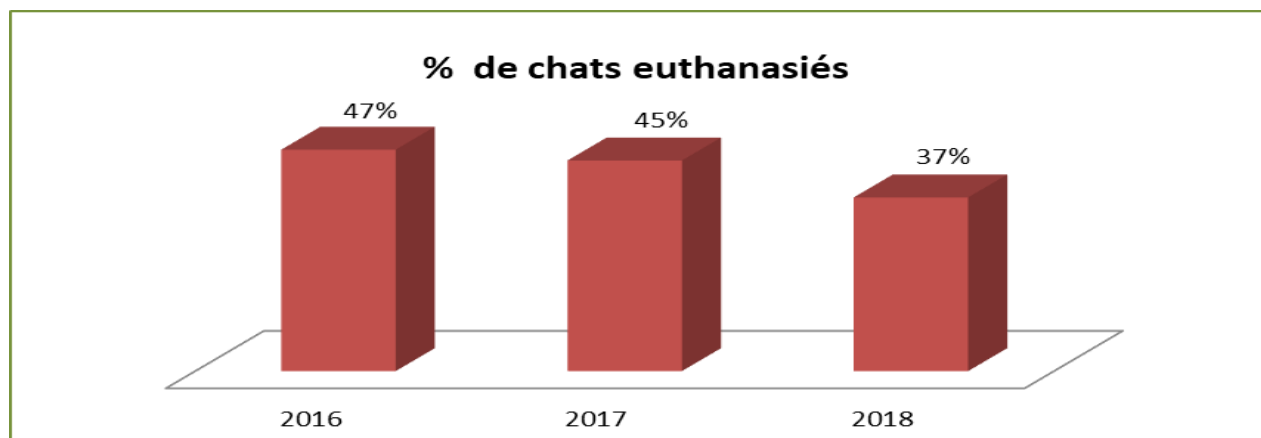
- 65% ont pu être adoptés ;

Ce pourcentage a été calculé sur base du nombre de chats effectivement « adoptables ». En effet, les chats ayant pu être rendus à leur propriétaire et ceux qui sont morts naturellement n'ont pas été proposés à l'adoption et ne sont donc pas à prendre en compte dans le calcul de ce pourcentage.



- 37% ont malheureusement dû être euthanasiés pour diverses raisons : animal malade, non sevré, trop peu socialisé, par manque de place dans le refuge, ...

Vu qu'ils ne seront d'office pas euthanasiés, les chats rendus à leur propriétaire et les chats décédés de morts naturelles n'ont pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage d'euthanasies.



Le bilan 2018 est donc positif concernant les chats.

Rappelons qu'un chat de refuge est examiné par un vétérinaire, vermifugé, traité contre les puces, stérilisé/castré, identifié avec un microchip, enregistré dans une base de données, vacciné et socialisé. L'adoption au refuge reste donc un choix à promouvoir envers toute personne souhaitant accueillir un nouveau petit compagnon.